

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Bevölkerung und Arbeit
Schlagworte	Alterspolitik, Mietwesen
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Bernhard, Laurent
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Bernhard, Laurent; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bevölkerung und Arbeit, Alterspolitik, Mietwesen, 1989 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Bevölkerungsentwicklung	1
Arbeitsmarkt	2
Kollektive Arbeitsbeziehungen	3
Arbeitnehmerschutz	4

Abkürzungsverzeichnis

AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
SGK-NR	Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Nationalrates
BFS	Bundesamt für Statistik
RK-NR	Kommission für Rechtsfragen des Nationalrats
EDI	Eidgenössisches Departement des Inneren
BA	Bundesamt
RAV	Regionale Arbeitsvermittlungszentren
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CSSS-CN	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national
OFS	Office fédéral de la statistique
CAJ-CN	Commission des affaires juridiques du Conseil national
DFI	Département fédéral de l'intérieur
OF	Office fédéral
ORP	Offices régionaux de placement
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Bevölkerungsentwicklung

BERICHT
DATUM: 19.04.1989
MARIANNE BENTELI

Die **ständige Wohnbevölkerung nahm erneut um 0.8 Prozent** zu und erreichte einen Stand von rund 6.673 Mio. Gemäss den Berechnungen des Bundesamtes für Statistik (BFS) ergab sich die Zunahme wie schon im Vorjahr zu rund 40 Prozent aus einem Geburtenüberschuss von 20'600 und zu rund 60 Prozent aus einem Wanderungsgewinn von 32'600 Personen. Die Kantone Freiburg und Appenzell-Innerrhoden mit je +1.9 Prozent sowie Wallis mit +1.8 Prozent verzeichneten die höchste prozentuale Zuwachsrate, während im Kanton Basel-Stadt ein Rückgang (-0.7%) festgestellt wurde. Dies dürfte den bereits für die letzten Jahre festgestellten Trend der Bevölkerung, sich bevorzugt in ländlichen Gegenden niederzulassen, weiterhin bestätigen.

Auch die in den vergangenen Jahren beobachtete **zunehmende Überalterung verstärkte sich** weiter. Die Gruppe der Kinder und Jugendlichen bis 19 Jahre nahm um 4'500 ab. 1971 hatten die Jungen mit 1.9 Mio. noch fast einen Drittel der Bevölkerung ausgemacht, 1989 waren es mit 1.57 Mio. weniger als ein Viertel. Die Gruppe der Rentner legte dagegen um weitere 13'200 Personen zu: jeder siebte Einwohner der Schweiz kann heute auf 65 oder mehr Jahre zurückblicken. Da diese Überalterung wesentliche Auswirkungen auf die Sozialpolitik des 21. Jahrhunderts haben wird, gab der Bundesrat im Rahmen der 10. AHV-Revision dem BFS den Auftrag, in Zusammenarbeit mit dem BA für Sozialversicherung bis im Frühjahr 1990 einen **zweiten Demographiebericht** zu erstellen und dabei – im Unterschied zum ersten Bericht von 1988 – zusätzliche Szenarien mit pessimistischeren Annahmen über das Wirtschaftswachstum miteinzubeziehen.¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 02.11.2020
DIANE PORCELLANA

Réalisée par la Maison bernoise des générations en collaboration avec l'institut de recherche Sotomo, 3'285 personnes ont été sondées dans le cadre de l'étude intitulée **Baromètre Génération 2020**. Parmi les principaux résultats, un tiers des personnes interrogées a indiqué craindre une «désolidarisation» entre les générations. Environ 71 pourcent des participants ont déclaré avoir peur que le fossé entre les riches et les pauvres se creuse; 49 pourcent entre ville et campagne; 57 pourcent entre la gauche et la droite. Pour la moitié des personnes consultées, le coronavirus aura un impact négatif sur les relations intergénérationnelles. A ce propos, 39 pourcent des 65 à 74 ans ont affirmé se sentir «défavorisés» par rapport aux mesures à suivre pour se protéger contre le virus.

Plus particulièrement, la génération des 65 à 74 ans exprime le plus haut niveau de satisfaction à l'égard de la vie. Pour les jeunes entre 18-24 ans, 42 pourcent indiquent manquer de confiance dans leur vie. Si une partie des hommes âgés perçoivent négativement un partage équitable du travail et des tâches domestiques entre les hommes et les femmes, 68 pourcent des jeunes femmes et 50 pourcent des jeunes hommes sondés sont plus positifs par rapport à cette perspective. S'agissant de la prévoyance vieillesse, pour 55 pourcent des participantes et participants, la jeune génération est considérée comme désavantagée: seulement 11 pourcent évaluent les générations plus âgées comme moins bien loties. Concernant la numérisation, ce sont cette fois les personnes âgées qui sont considérées comme désavantagées. Sur la question du vote à 16 ans, 28 pourcent sont favorables. Enfin, si pour les deux tiers des 18-24 ans les formes de relations non monogames sont «normales et acceptées», elles ne le sont que pour 26 pourcent des 45 à 54 ans.²

Arbeitsmarkt

MOTION

DATUM: 06.10.2006
MARIANNE BENTELI

Diskussionslos und im Einvernehmen mit dem Bundesrat nahm der Nationalrat eine von Abgeordneten aus allen Bundesratsparteien sowie den Grünen unterzeichnete Motion Schenker (sp, BS) an, die den Bundesrat auffordert, einen Massnahmenplan zur Unterstützung von **älteren Arbeitslosen** vorzulegen. Dabei seinen neben der Förderung spezifischer arbeitsmarktlicher Massnahmen insbesondere die Verstärkung der Forschung über die spezifische Problematik der Wiedereingliederung älterer Arbeitnehmender zu prüfen.³

MOTION

DATUM: 05.06.2007
MARIANNE BENTELI

Ebenso diskussionslos wie im Vorjahr der Nationalrat stimmte der Ständerat einer Motion Schenker (sp, BS) zu, welche den Bundesrat beauftragt, dem Parlament gesetzgeberische Massnahmen zur besseren **Wiedereingliederung von älteren Arbeitslosen** vorzuschlagen resp. diese auf Verordnungsebene einzuführen.⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.09.2008
MARIANNE BENTELI

Bei der Behandlung der Legislaturziele 2007-2011 im Nationalrat verlangte die SP eine bessere **Eingliederung** der über 55-Jährigen und der Frauen in den Arbeitsmarkt anstelle der Erhöhung des Rentenalters. Der Antrag wurde mit 68 zu 40 Stimmen abgelehnt.⁵

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE

DATUM: 02.05.2017
DIANE PORCELLANA

L'initiative parlementaire déposée par Bea Heim (ps, SO) demande à ce que le **potentiel offert par les personnes âgées sur le marché du travail** soit exploité et développé intelligemment. Elle a pour but la création de bases légales qui prévoiraient des dispositifs d'incitation et d'autres mesures concrètes afin de favoriser le maintien des salariés d'un certain âge dans la vie active et d'améliorer leurs chances de réintégrer le marché du travail. Le taux de chômage des personnes de 55 à 65 ans a augmenté ces dernières années et celles-ci ont plus de difficultés que les jeunes à retrouver un travail. Par conséquent, elles sont plus facilement à l'aide sociale. L'auteure de l'initiative propose comme mesures l'instauration d'une politique de perfectionnement, d'amélioration des qualifications pour ces personnes par exemple. Des labels nationaux et des allocations d'initiation au travail complèteraient ces mesures.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN) recommande de ne pas donner suite par 17 voix contre 8. Bien que sensible à cette problématique, elle estime que l'instauration de nouvelles dispositions légales dans le domaine de la formation continue n'est pas pertinente. Une minorité est d'avis qu'il y a lieu d'agir et souhaite examiner l'opportunité de nouvelles incitations pour les employeurs et de mesures en matière de formation continue.⁶

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE

DATUM: 02.05.2017
DIANE PORCELLANA

Le groupe PBD a déposé une initiative parlementaire pour **l'instauration d'un système de prévoyance-temps**. Les personnes étant de plus en plus en bonne santé et restant actives à un âge avancé, il demande la mise en place d'un système fournissant les services pour répondre aux besoins de ces dernières. En intégrant les différentes générations, l'idée est que le prestataire d'un service puisse recevoir un crédit-temps qu'il pourra échanger ensuite contre des prestations d'aide pour soi-même. Avec ce système, les jeunes et les retraités pourraient prêter assistance aux personnes âgées. Les bénéficiaires pourraient ainsi pourvoir le plus longtemps possible à leurs besoins de logement et de mobilité individuels et maintenir des contacts sociaux.

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ne souhaite pas donner suite à cette initiative parlementaire par 15 voix contre 3 et 6 abstentions. Elle est d'avis qu'il n'est pas nécessaire pour le moment de prendre des mesures visant à traduire ce modèle dans la Constitution ou dans une loi. Le Conseil national devra se pencher sur cet objet.⁷

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 15.05.2019
DIANE PORCELLANA

D'ici une dizaine d'années, la concurrence pour attirer des travailleuses et travailleurs qualifiés va se renforcer au niveau international. Pour se prémunir contre le risque de pénurie de main d'œuvre qualifiée, le Conseil fédéral a décidé de miser sur le marché local du travail. Il a donc arrêté des mesures afin d'**encourager les entreprises suisses à recruter de la main-d'œuvre indigène**. Figurent parmi ces mesures le renforcement de la compétitivité des travailleuses et travailleurs âgés, l'intégration professionnelle des personnes étrangères établies en Suisse et la réintégration facilitée pour les demandeuses et demandeurs d'emplois rencontrant des difficultés. Environ 300 millions de francs seront investis, dont 62.5 millions seront alloués au programme d'impulsion des ORP en faveur des chômeurs âgés. Le Conseil fédéral entend également introduire une prestation transitoire pour les chômeurs en fin de droit âgés de plus de 60 ans dont les recherches d'emplois se sont révélées infructueuses. A ce sujet, il a chargé le DFI de préparer une consultation.⁸

ANDERES
DATUM: 15.05.2019
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral instaure **une rente-pont pour les chômeurs en fin de droits de plus de 60 ans**, afin d'assurer leurs besoins vitaux. Pour y prétendre, ils devront avoir cotisé au minimum 20 ans avec un revenu annuel équivalent au seuil d'accès au deuxième pilier. Les personnes au bénéfice d'une rente AVS ou disposant d'une fortune supérieure à 100'000 francs n'y auront pas accès. Cette mesure coûtera 95 millions de francs par an. Hormis l'UDC, les partenaires sociaux et la majorité des partis ont approuvé la création de la rente-pont.⁹

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 29.01.2020
DIANE PORCELLANA

En mai dernier, le Conseil fédéral avait pris des mesures pour que **les entreprises suisses recrutent la main-d'œuvre présente en Suisse**. Début janvier, il a été informé sur l'état de leur mise en œuvre. L'application des mesures se déroule comme prévu. Les premiers projets pilotes et programmes débiteront au printemps 2020. Il est encore nécessaire de créer la base légale pour instaurer une prestation transitoire en faveur des chômeurs de plus de 60 ans en fin de droits. A ce jour, la loi est encore en cours de discussion au Parlement.¹⁰

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 25.11.2020
DIANE PORCELLANA

Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'à fin 2024 les **mesures d'insertion dans le marché du travail destinées aux demandeurs d'emploi difficiles à placer et aux personnes en fin de droits**. Ces mesures figurent dans le paquet de mesures visant à encourager le potentiel de la main-d'œuvre indigène. A l'origine limitées à 2022, les deux mesures n'ont pas pu être poursuivies en 2020 en raison de la crise du Covid-19. L'assurance-chômage et les cantons disposent donc deux années supplémentaires pour mettre en œuvre le programme d'impulsion visant à réinsérer les demandeurs d'emploi difficiles à placer et le projet pilote facilitant l'accès à des mesures de soutien, à la formation et à l'emploi pour les personnes en fin de droits.¹¹

Kollektive Arbeitsbeziehungen

ANDERES
DATUM: 12.03.2013
LAURENT BERNHARD

Les syndicats SSP et SUD ont appelé **les fonctionnaires du canton de Vaud** à manifester contre un plan d'assainissement de la caisse de pension de l'Etat signé entre le gouvernement et l'association faîtière des fonctionnaires (FSF Vaud). Près de 1'500 personnes, principalement des enseignants, étaient présentes le 11 mars dans les rues de Lausanne.¹²

Arbeitnehmerschutz

Corrado Pardini (ps, BE) propose de compléter l'article 336c du Code des obligations afin de **garantir l'emploi des salariées et salariés âgés**. Par l'ajout de l'alinéa 4, l'employeur ne pourrait pas résilier le contrat d'un travailleur âgé de 55 ans avec au moins dix années de service sans justifier de manière crédible que la résiliation ne conduise pas à la substitution du travailleur par du personnel meilleur marché. Par 18 voix contre 7, la majorité des membres de la CAJ-CN ne souhaite pas donner suite à l'initiative parlementaire. Elle rappelle que des mesures ont déjà été prises dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié et de la mise en œuvre de l'initiative «contre l'immigration de masse» afin de favoriser le maintien des personnes âgées dans la vie active. Elle relève le risque d'une augmentation des licenciements peu avant l'atteinte de l'âge limite ou le recours à des contrats à durée déterminée. Au contraire, une minorité recommande d'y donner suite. Les risques de chômage de longue durée et de dépendance à l'aide sociale vont s'intensifier sous l'effet de la numérisation du marché du travail. Puisque le Conseil fédéral n'a, pour l'heure, esquissé aucune solution en la matière, la minorité souhaite que le Parlement prenne les devants par le biais de cette initiative. Lors du passage au Conseil national, c'est la proposition de la majorité de la commission qui l'emporte par 138 voix contre 51.¹³

1) NZZ, 10.1.89, 16.2.90 und 19.4.90.

2) 20min online, 2.11.20; Berner Generationen Haus - Studie

3) AB NR, 2006, S. 1573

4) AB SR, 2007, S. 356

5) AB NR, 2008, S. 706 ff.

6) Communiqué de presse CSEC-CN

7) Communiqué de presse CSSS-CN

8) Communiqué de presse CF du 15.5.19

9) LT, 16.5.19

10) Communiqué de presse du SECO du 29.1.20

11) Communiqué de presse du Conseil fédéral du 25.11.2020

12) 24h, 12.3.13.

13) BO CN, 2018, p.403s; Communiqué de presse CAJ-CN